

Un regard porté sur une journée créative, sensible et structurante...

*Tentative de synthèse improvisée, sous toute réserve des propos
tenus...*

**Isabelle Couëdon, IA-IPR d'EPS en charge de la danse pour l'académie de
Rennes**

En deux lieux magnifiques (le Rectorat de l'académie de Montpellier et l'Agora, Cité Internationale de la Danse de Montpellier) se sont réunis artistes, professeurs, élèves et acteurs institutionnels des deux ministères celui de l'Education Nationale et de la Jeunesse et celui de la Culture. Plus d'une centaine de participants a pendant une journée entière laissé libre cours à la pensée, au regard, au mouvement. Un seul objet : la danse, un langage, un dialogue, un partage, faisant de ces troisièmes « **Etats Généraux de la Danse à l'Ecole** » des « Etats Généreux ». La question posée pour cette édition 2019 était : « **la danse à l'Ecole : un objet d'enseignement créatif, sensible et structurant ?** ». Les travaux chorégraphiques des élèves issus de cinq lycées qui proposent des enseignements artistiques danse, présentés dans la cour du Rectorat et dans l'Agora, lieux chargés d'histoire patrimoniale, suffiraient à eux-seuls comme réponse à cette question. Accompagnés par Paola Stella Minni et Kostantinos Rizos, leurs corps, médiateurs de leurs sensibilités, de leurs identités, de leurs histoires de vie, de leurs questionnements portés sur le monde, ont sublimé la lumière, la poussière, les murs, les chaises, les arbres, la musique, la cour, le théâtre, le studio (...) et ont ému les spectateurs présents participants ou non à ces « Etats Généraux ». En chaque lieu ces performances chorégraphiques ont donné à voir la fabuleuse histoire de la rencontre entre un professeur et un artiste. Une double expertise au service des élèves, si précieuse pour leur émancipation...

Chaque table ronde a été construite sur l'idée de cette croisée des regards et des expertises qui, au cœur des enseignements artistiques, est fondamentale. Chacune d'elles a mis en présence des acteurs différents dont le langage, le dialogue, le partage ont nourri une pensée collective créative, sensible et structurante.

Les Actes des États généraux de la danse à l'École 2019

Table ronde #1. Dialogue structure-artiste [Paris-Carcassonne]

Présentation institutionnelle : Bruno Mikol, DRAC adjoint Occitanie

Parole croisée : Fanny Delmas Responsable du pôle EAC au Centre National de la Danse Paris-Pantin -
Laurence Pagès, Artiste chorégraphique, Carcassonne

La formation de l'élève est un temps long, un parcours, un cheminement. La danse constitue un objet d'enseignement à part entière qui s'articule avec d'autres savoirs. En ce sens l'interdisciplinarité mais également la complémentarité entre parcours scolaire et extrascolaire fondent le rapport au monde et à soi qui résultera des expériences vécues, des connaissances et des compétences construites. La question sur les démarches qui sous-tendent l'identification des savoirs et leur transmission est donc cruciale. Ici est mise en avant la démarche expérimentale (sensation, sensible, geste, expression, temps, espace, ... être chercheur pour essayer, faire, refaire...). Par ailleurs il est réprécisé toute l'importance des recherches à caractère scientifique. La danse en tant qu'objet d'enseignement créatif, structurant et sensible devient objet de recherche en sciences de l'éducation par exemple et s'imprègne de préoccupations didactiques et pédagogiques. Dans ce cadre-là une « inter-didactique des arts » est envisagée. Des travaux scientifiques se développent ici ou là (ont été évoqués S.Fabre de l'ESPE de Créteil, G.Sensevy de l'ESPE de Bretagne,...). On pourra citer le projet « Constellation » développé par le pôle ressource EAC du CND qui associe chercheurs, artistes, médiateurs, publics scolaires et non scolaires autour de la question « comment j'habite mon corps en relation à l'autre et à l'environnement? ». Il est primordial que ces travaux de recherche viennent étayer la formation de tous les acteurs de la danse à l'Ecole, la rencontre artiste-enseignant et puissent permettre d'abonder les ressources disponibles pour enseigner la danse (comme l'ouvrage co-écrit par P.Tardif et L.Pagès, *Danser avec les albums jeunesse*, Canopé, 2015). Que ce soit sur les notions de processus de création, de sensibilité, d'historicité, de poésie (...) nous avons encore beaucoup à apprendre par la danse et sur la danse.

Table ronde #2. Dialogue enseignants-pluridisciplinarité [Montpellier]

Présentation institutionnelle : Didier Mestéjanot, IA-IPR EPS en charge de la danse de l'académie de Montpellier

Paroles croisées : Aurélie Bouin, Enseignante Art-danse lycée Jean Monnet, Montpellier - Bénédicte Auriol-Prunaret, Enseignante TMD lycée Clemenceau, Montpellier

Dans un contexte de réforme du lycée général et technologique, la place de la danse au lycée en tant qu'enseignement artistique à part entière est renforcée. Elle se situe à deux endroits bien distincts. En filière générale, la danse constitue un enseignement de spécialité et un enseignement optionnel qui s'adressent à un public très hétérogène. Il s'agit de « colorer » le diplôme du baccalauréat général par une ouverture et/ou un approfondissement sur la danse. Selon les contextes il peut y avoir, comme ici, une sélection à l'entrée en classe de seconde. En filière technologique, la danse constitue également un enseignement de spécialité adossé à une filière de formation clairement

Les Actes des États généraux de la danse à l'École 2019



identifiée « Sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse ». Il s'agit d'une formation spécialisée délivrant un baccalauréat technologique spécifique. Les enjeux et finalités, les programmes, les volumes horaires, les évaluations, les certifications, les modalités de recrutement des élèves sont différentes. Néanmoins les savoirs sont identiques. La question de la pluridisciplinarité, de l'interdisciplinarité, de la mixité inter-arts est clairement identifiée comme une problématique commune (exemple : l'œuvre, le corps et son contexte — la poétique du corps et du regard, etc. Une illustration a été proposée autour de *La danse de la sorcière* de M. Wigman mise en relation avec la danse balinaise et *Witch Noises* de L. Laâbissi). Pour autant les démarches d'enseignement sont-elles différentes ?

Les échanges ont mis en évidence des thèmes de réflexion partagés comme la construction de séquence de cours, comme la place des pratiques somatiques, comme la nécessité de mêler pratique et théorie. Dans un contexte où le profilage des postes d'enseignant est le plus souvent une condition garantissant la qualité et la pérennité des enseignements le travail pluridisciplinaire amène cette expertise à diffuser au-delà de ces seuls postes spécifiques engageant ainsi l'ensemble d'une équipe d'établissement autour d'un projet commun faisant dès lors de la danse un objet structurant.

Table ronde #3. Dialogue service éducatif-structure culturelle [Narbonne]

Présentation institutionnelle : Stéphane François, Délégué académique aux arts et à la culture Académie de Montpellier

Paroles croisées : Isabelle Guary, Enseignante de lettres au lycée Louise Michel de Narbonne et Service éducatif-Audrey Tallieu, Responsable des relations publiques, Théâtre+Cinéma Scène nationale Grand Narbonne

L'accueil des publics scolaires (élèves et enseignants) dans les structures culturelles de diffusion est une nécessité au regard des enjeux portés par l'éducation à l'art et par l'art. Accueillir, informer, sensibiliser impose la mise en réseau des acteurs, la mixité des équipes afin que les projets soient co-construits. Imaginer, inventer, analyser ensemble pour faire vivre aux élèves des expériences diverses, variées et surtout enrichissantes. Ainsi émergent des questionnements autour des œuvres programmées (en lien par exemple avec les programmes des classes art danse), au sujet du travail au cœur de la classe sur ces œuvres, sur les outils pédagogiques mis à disposition des enseignants, sur la formation des accompagnants, sur les formats possibles de rencontre avec les œuvres et les artistes (à titre d'exemple ont été évoqués des formats usuels – les ateliers de pratique chorégraphique ou les stages - mais apparaissent aussi des modalités plus originales, singulières – les « causeries » entre enseignants, les « préludes chorégraphiques », les conférences dansées...). Ces questionnements s'ancrent dans les besoins identifiés pour ces publics scolaires, besoins qui peuvent être en partie repérés au travers des éléments de nouveauté apparaissant dans les nouveaux programmes du lycée (oralité, espace conventionnel et non conventionnel, possibilité de réaliser un stage, l'élève chercheur et critique, etc.). Le public scolaire est un public sensible, curieux, exigeant qui au-delà des classes art danse renvoie à une diversité d'élèves. Ce sont tous les publics des premier et second degrés qui sont à prendre en compte pour faire de la danse un élément qui rassemble et développe l'altérité tout en réaffirmant la place centrale du corps.

Table ronde #4. Dialogue enseignant-artiste [Perpignan]

Présentation institutionnelle : Didier Mestejanot, IA-IPR EPS en charge de la danse de l'académie de Montpellier

Paroles croisées : Monique Fellerath, Enseignante Art-danse lycée Jean Lurçat, Perpignan - JackieTaffanel, Artiste chorégraphique

Une enseignante et une artiste cheminent ensemble depuis quinze ans et donnent à voir, à écouter, à entendre cette complémentarité si précieuse pour la formation des élèves. Les enjeux qui sous-tendent ce compagnonnage sont les suivants : permettre aux élèves de développer une pensée critique sur soi et sur le monde et leur permettre de développer des connaissances sur le spectacle. En référence à M.Bonjour, il s'agit d'amener les élèves à passer d'un « vécu non regardé » à un « vécu regardé », du « bouleversement des sens » au discernement. Or le sensible ne se convoque pas, il advient. Il revient donc à l'artiste et à l'enseignant d'offrir des possibilités d'expériences qui pourront le faire advenir. Dès lors se posent des questions de nature didactique quant aux choix opérés au sein des projets pédagogiques, quant aux modalités de la transmission, quant aux conceptions qui structurent le modèle pédagogique de ce partenariat et quant à la mise en jeu du sensible.

Ici des partis pris sont réellement affirmés où la connaissance résulte de l'expérience sensible, où le triptyque élève-artiste-enseignant guide les modalités de la transmission vers un enseignement structurant, créatif et sensible. Les dispositifs « chorégraphiques » sont considérés comme des espaces de jeu et de péril pour induire des états sensibles paradoxaux. Créer l'angoisse permet de sortir de ses représentations standardisées. L'art constitue une parenthèse qui induit le dilemme « incarnation-externation » ou recherche-instabilité. Il s'agit de former l'élève en développant chez lui une « porosité d'accueil ». L'improvisation devient alors un moyen de recherche où perception, altérité, fiction se mêlent et se démêlent. « Nous avons l'art afin que la vérité ne nous tue pas. » FW.Nietzsche (in *Fragments posthumes*, XIV, 16 [40], 6). Pour compléter cette citation on pourrait lire l'article de B.Queste, *Le statut de l'apparence et le conflit entre l'art et la vérité chez Nietzsche*, in *Le Philosophoire* 2002/3 (n°18).